

Les documents utiles

En tant que médecin, les documents et les guides suivants peuvent vous être utiles :

- Introduction à CertDc
- Guide de mise en œuvre
- Guide d'utilisation
- Focus sur les profils dans CertDc

Retrouvez ces documents dans l'Espace Public de CertDc.

Rédiger un certificat de décès

1. Cliquez sur **Créer un nouveau certificat**
2. Dans la fenêtre qui s'affiche, sélectionnez votre profil d'exercice puis validez.
3. Remplissez la partie administrative puis la partie médicale du certificat.
4. La validation du certificat déclenche le transfert immédiat et crypté du volet médical à l'INSERM-CépiDc
5. Cliquez ensuite sur **Imprimer le certificat*** pour obtenir la partie administrative en 3 exemplaires. Vous devez la signer et apposer éventuellement votre cachet puis transmettre le volet administratif à la famille ou à la mairie.



Connexion à CertDc

1. Accédez à ce lien : <https://sic.certdc.inserm.fr>
 2. Pour vous connecter, utilisez l'un des deux moyens suivants :
 - ✓ Insérez votre carte CPS puis cliquez sur **Je dispose d'un certificat électronique (carte CPS,...)**
 - ✓ Entrez **vos** **identifiant et votre mot de passe** dans le bloc Professionnels de santé.
- Contactez le support en cas d'oubli du mot de passe.

Documents complémentaires

En établissement, CertDc vous permet d'éditer différents documents complémentaires : cliquez sur le bouton **documents complémentaires** en haut de la page après la validation du certificat. Ces documents sont pré-remplis grâce aux informations que vous avez renseignées dans le certificat de décès. Vous pouvez les imprimer à tout moment depuis **Gérer les certificats en cours**. Ils comportent les références (nom, prénom, RPPS du médecin qui a validé le certificat de décès

Consulter vos certificats

Pendant 96h, vous pouvez consulter, modifier, valider ou imprimer les certificats que vous, votre équipe ou vos collaborateurs ont rédigé :

1. Cliquez sur **Gérer les certificats en cours**
2. Vous pouvez modifier et valider les certificats en cours dans le bloc **Certificats en cours d'élaboration et non encore validés**
3. Vous pouvez visualiser et imprimer les certificats validés (et les documents complémentaires) dans le bloc **Certificats validés dans les 96 dernières heures**

Support utilisateur CertDc

Si vous avez besoin d'aide, contactez :

- Votre **référént d'établissement**
- Le **support pour les médecins** :
 - Par téléphone au **01.44.76.97.44** (du lundi au samedi de 8h à 18h)
- Le **support pour le référént** :
 - Par téléphone au **01.44.76.97.44** (tous les jours de 8h à 18h - appel non surtaxé)
 - Par mail à certdc.cepidc@inserm.fr